U-5252

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – REGIME 1

DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE D'ENSEIGNEMENT

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) Communauté française
X (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Roberto Galluccio Date et signature (2) : 8 mai 2015
Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité d'enseignement: **(2) FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »**

CODE DE L'U.E. (3) 8/142 03 U21 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 801

3. Finalités de l'unité d'enseignement: Reprises en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité d'enseignement:

O (1) Enseignement secondaire de : **X** (1) transition **O** (1) qualification
du degré : **O** (1) inférieur **X** (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court **O** (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité d'enseignement de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	**O**	Technique	**O**
Economique	**O**	Economique	**O**
Paramédical	**O**	Paramédical	**O**
Social	**O**	Social	**O**
Pédagogique	**O**	Pédagogique	**O**
Agricole	**O**	Agricole	**O**
Maritime	**O**	Maritime	**O**

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui **X** (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n°3 ... de 1 page (2)

8. Programme du (des)cours : Repris en annexe n°4 ... de 1 page (2)

9. Capacités terminales : Repris en annexe n°5 ... de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n°6 ... de 1 page (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.E. (3) 8142 03 U2 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 801

11. Horaire minimum de l'unité d'enseignement:

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	**Classement du(des) cours (2) (5)**	**Code U (2) (6)**	**Nombre de périodes (2)**
Aspects socio-éducatifs	CT	B	12
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	**16**

COPIE CONFORME

François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(e) éventuelle(s)](2) :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique (1): Pour Mr Léonard

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière (2):

Jacques Soblet

Date : 28 Mai 2015 Signature :

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T – (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à amener l'aide familiale à percevoir l'aspect socio-éducatif de son action, à analyser la relation avec les bénéficiaires et à développer des stratégies d'intervention en faisant appel aux compétences et/ou ressources des bénéficiaires de son action.

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES :

2.1 Capacités

- Faire une synthèse écrite et/ou orale d'un texte relatif au secteur de l'aide et des soins aux personnes et en faire un commentaire critique ;
- Se poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide familiale, y compris l'importance de la formation continue ;
- S'impliquer dans un processus d'auto- évaluation .

2.1. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat de qualification d'auxiliaire polyvalent (e) des services à domicile et en collectivités,
- Certificat de qualification de l'enseignement de plein exercice d'auxiliaire familiale et sanitaire,
- Certificat de qualification de l'enseignement de promotion sociale d'aide familiale,
- Tout titre donnant accès aux fonctions d'aides familles dans les services agréés par les régions.

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :

Il est recommandé de constituer des groupes ne dépassant pas 20 étudiants

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

4. PROGRAMME DES COURS :

Au départ de situations professionnelles, en utilisant le vocabulaire spécifique, l'étudiant sera capable :

- de mettre en évidence les aspects socio-éducatifs de l'accompagnement dans la situation présentée
- de décrire le comportement ou la situation du (des) bénéficiaire(s), de son action en termes objectifs;
- d'identifier et de clarifier ses propres perceptions et émotions envers le(s) bénéficiaire(s) dans le cadre d'une relation professionnelle;
- de relever les compétences et/ou ressources du (des) bénéficiaires ou de son (leur) entourage et de concevoir son accompagnement dans une démarche de collaboration;
- d'élaborer une démarche d'organisation de travail et de gestion des tâches en l'adaptant à la situation du (des) bénéficiaires.

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au départ d'une situation professionnelle, l'étudiant sera capable :

- de proposer et justifier une intervention en se fondant sur des éléments objectifs de la situation et sur les ressources du bénéficiaire ou du milieu ;
- de poser une réflexion sur les perceptions et émotions induites par la situation

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte :

- du niveau de pertinence de l'intervention proposée
- du niveau de l'argumentation,
- de la capacité d'auto évaluation.

FORMATION CONTINUÉE DES AIDE FAMILIALES: « ASPECTS SOCIO-ÉDUCATIFS »

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS :

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 15 Jun 2015
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5252

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES AIDE FAMILIALES : "ASPECTS SOCIO-EDUCATIFS"
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 814203U21C1
Domaine : 801 Services aux personnes-SE:services sociaux et familiaux.

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François-Gérard Stolz

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Jean Hannecart (02/690.87.21 ou 02/690.87.19)